

...  
**SA DIRECTRICE / SON DIRECTEUR**  
...

CDI à temps plein

L'ESM est un établissement d'enseignement supérieur de la musique (association loi 1901) créé à l'initiative et avec le soutien du ministère de la Culture, ainsi que celui de la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Ville de Dijon, de Dijon Métropole, Le Grand Chalon, Le Grand Besançon et l'université de Bourgogne.

L'ESM est habilitée à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de la Musique (DNSPM) et le Diplôme d'État (DE) de professeur de musique. Elle accueille une centaine d'étudiant(e)s, dispose d'une équipe de 12 salariés administratifs permanents et emploie 250 enseignants/intervenants chaque année. Son budget prévisionnel 2024 est de 2 076 k€.

Elle comprend quatre départements d'étude : musiques instrumentales, musiques actuelles, musiques anciennes et musiques vocales. La transversalité entre les départements, la création et les pratiques musicales collectives sont les axes forts de son projet.

Le fonctionnement de l'ESM s'appuie sur un partenariat avec les CRR de Dijon, du Grand Chalon et de Besançon ainsi qu'avec l'université de Bourgogne. L'école s'inscrit pleinement dans la vie culturelle locale et régionale.

Créé en 2011, l'établissement, est aujourd'hui en phase de consolidation, et de renouvellement d'accréditation.

**Les perspectives de développement du projet s'inscrivent dans le cadre de la réalisation d'un campus d'enseignement supérieur, l'espace Maret à Dijon rassemblant l'ESM, l'École Nationale Supérieure des arts de Dijon (ENSA) et Science Po Dijon à l'horizon 2026-27.**

**L'ESM sera également une composante du futur EPE - Établissement Public Expérimental à la dimension européenne affirmée - qui regroupera des Établissements dédiés à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, au côté de l'Université de Bourgogne.**

L'ESM est membre du réseau national ANESCAS qui réunit vingt et un établissements d'enseignement supérieur spectacle vivant et arts du cirque du territoire français.

## FONCTIONS

La directrice/ le directeur assure la direction artistique, pédagogique et administrative de l'établissement à partir des orientations définies par le Conseil d'Administration.

## PROFIL DE POSTE DU DIRECTEUR/DIRECTRICE DE L'ETABLISSEMENT

- En étroite relation avec le CA et le bureau de l'association, elle/il pilote le projet de la structure dans le respect des textes qui encadrent les missions et des orientations générales définies par le CA.
- Elle/il s'engage dans son développement et son rayonnement à travers le suivi et la mise en place des partenariats tant sur l'ensemble de l'échelle régionale, qu'au plan national et européen.
- En concertation avec les partenaires et avec son équipe, elle/il en détermine les objectifs et met en œuvre tant la recherche des moyens que les différentes procédures et actions nécessaires pour les atteindre.
- En lien avec la direction des études, elle/il mène les recrutements nécessaires à l'accomplissement du projet.

- Elle/il conduit et coordonne les actions artistiques, pédagogiques, administratives et financières de la structure.
- Elle/il impulse et développe les partenariats permettant d'inscrire les étudiants dans un processus de professionnalisation et/ou favorisant leur inscription dans la recherche universitaire.
- Elle/il inscrit et représente la structure au sein des différents réseaux nationaux et européens.
- Elle/il pilote les différentes instances de concertation internes et participe à l'articulation du pôle avec les différents établissements et structures d'enseignement partenaires.
- Elle/il veille à la qualité de vie au travail des équipes en place.
- Elle/il est un observateur attentif de la vie et du parcours des étudiant(e)s.

## PRÉ-REQUIS

- Formation et expériences musicales, culture artistique ouverte et curieuse, sensibilité à la création et à la transversalité des champs esthétiques et disciplinaires
- Connaissance des textes et cadres qui régissent les établissements d'enseignement supérieur, de la musique et/ou du spectacle vivant
- Connaissance du réseau universitaire national et international
- Expérience de direction d'une structure artistique et/ou d'enseignement ou au sein de l'une d'elles
- Pratique managériale avérée
- Connaissance du milieu artistique et de ses réseaux professionnels
- Connaissance du fonctionnement d'une association loi 1901
- Sens de l'organisation
- Qualités d'écoute, de management et de concertation
- Pratique de l'anglais

## CONDITIONS

- Contrat à durée indéterminée
- Cadre H de la convention collective des organismes de formation

### **Les candidatures sont à adresser au plus tard le 7 septembre 2024**

à Monsieur le Président – ESM Bourgogne Franche Comté

Recrutement directrice – directeur

ESM Bourgogne Franche Comté -15 place Grangier - 21000 DIJON

et en copie par e-mail à : [recrutement@esmbourgognefranche.comte.fr](mailto:recrutement@esmbourgognefranche.comte.fr)

Les candidatures comporteront la rédaction d'une lettre de motivation et d'un pré-projet (6 pages maximum) à partir de documents qui seront envoyés par l'ESM, sur demande des candidats à [presidence@esmbourgognefranche.comte.fr](mailto:presidence@esmbourgognefranche.comte.fr). Un CV sera joint lors de cette demande.

### **Les entretiens des candidats retenus se dérouleront fin septembre 2024.**